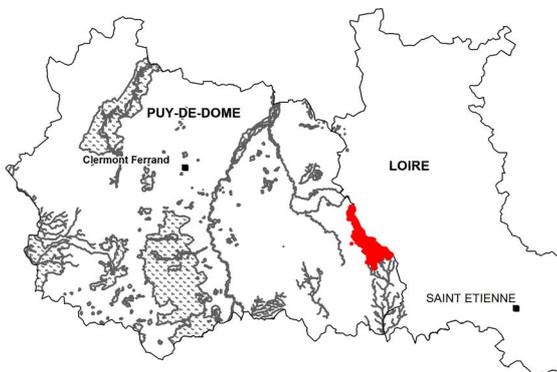




# Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne  
Puy-de-Dôme



PNR Livradois-Forez

Site >> Monts du Forez

## CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

<b>DIRECTIVE :</b>	Habitats
<b>N° D'IDENTIFICATION UE :</b>	FR8301030
<b>DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :</b>	Puy-de-Dôme
<b>COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :</b>	Ambert, Grandrif, Job, Le Brugeron, Saint-Anthème, Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Valcivières.
<b>SURFACE :</b>	5 565 ha
<b>SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :</b>	Site à l'extrême sud-est du Puy-de-Dôme, jouxtant le site « Parties sommitales du Forez et Hautes-Chaumes » (FR8201756) situé dans le département de la Loire, intersectant le site « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon » (FR8302040) dans sa partie supérieure.
<b>DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :</b>	Validé le 25/09/2007
<b>STRUCTURE ANIMATRICE :</b>	PNR Livradois-Forez Contact : Emilie BOITHIAS Maison du Parc 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont 04 73 95 57 57 (fax – 57 84) e.boithias@parc-livradois-forez.org



## ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

### HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais /	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
		Callunaie à Myrtille et Genêt poilu Bon état en général mais parfois surpâturé (montagne de Monthiallier, les Égaux, est des jasseries de Pégrol...) Répandu sur les Hautes-Chaumes inférieures (900-1 450 m) où ce groupement, le plus important du site en terme de surface, est très concurrent. Intérêt patrimonial moyen en termes d'espèces présentes.	Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
		Myrtille herbeuse Bon état en général mais banalisé dans certains secteurs des Hautes-Chaumes supérieures. 1 350-1 600 m ; versants sud des rochers de la Chaize, près des lisières subalpines des versants est et ouest de Pierre-sur-Haute, versant sud de Monthiallier ; versant est du plateau de Pégrols... Intérêt patrimonial moyen en termes d'espèces présentes.	Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
		Lande subalpine à Airelle des marais Etat le plus souvent favorable. 1 420-1 640 m ; surtout sur les Hautes-Chaumes supérieures, sommets entre Peyre-Mayou et Procher, entre le col de la Chamboîte et les rochers de la Chaize, plat de La Richarde, sommets de Monthiallier. Ailleurs, localisé à des petites zones (sommets du puy Gros, versant sud de la roche Courbe). Très grand intérêt patrimonial sur le site (espèces rares).	Fertilisation du sol	Ne pas amender
		Callunaie à fougères, mousses Bon état. Peu répandu et extrêmement localisé : Peyre Mayou, Procher, Rocher Pavé... Très grand intérêt patrimonial sur le site		

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		(espèces rares). 2 528,1 ha (45,1 % du site)		
5120 Formations montagnardes à Genêt purgatif	Landes à Genêt purgatif des montagnes sud-ouest européennes, souvent associées aux formations à Genévrier nain ou aux landes-hérissées (landes basses, denses et épineuses), et physionomiquement similaires à ces dernières.	Favorable / favorable (reconquête, surtout au sud-est du Grand Goulet)	Colonisation progressive par la forêt (bouleaux, saules et Pin Sylvestre)	Pratiquer un débroussaillage manuel ou mécanisé
		Localités chaudes, peu répandues et disséminées pouvant localement prendre de l'extension : Peyre-Mayou, Procher, rochers de La Chapelle et de La Chaize (stations naturelles). Stades de recolonisation de pâturage sur pentes bien exposées ou en position d'abri : Le Grand Coche, les Genêts...		Exercer un pâturage extensif régulier (bovin ou mixte bovin/ovin), à forte charge et de courte durée (de juillet à fin septembre) sur les zones herbacées
		Faible intérêt patrimonial sur le site. 76,2 ha (1,4 % du site)	Reboisements artificiels Ecobuage mal maîtrisé	Ne pas planter Strictement encadrer cette pratique, de façon cyclique (tous les 15 ans)
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).  Sur le site : nardaie à Trèfle des Alpes.	Mauvais / favorable le plus souvent  Au-dessus de 1 450 m ; versant est de Monthiallier, en mosaïque avec les landes ; au rocher Pavé sur le versant est du plateau de Pégrol. Secteurs de quelques dizaines de mètres carrés.  Très grand intérêt patrimonial sur le site (espèces rares). 1 ha (0,01 % du site)	Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa)  Fertilisation minérale, drainage, ecobuage, piétinement excessif	Maintenir le pâturage extensif (de l'ordre de 0,4 à 0,6 UGB/ha)  Eviter ces pratiques
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes longeant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / favorable  Calamagrostidaie à sorbiers ou Sénéçon cacaliaster 1 400-1 600 m ; surtout localisée aux éboulis et ruptures de pente de la zone subalpine : Peyre-Mayou, Procher, rochers de La Chapelle, de La Chaize, de Monthiallier. Rare et fragmentaire ailleurs : roche Courbe, Gros Rocher... Intérêt patrimonial important sur le site (grande richesse floristique).	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : sorbiers, alisiers...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
		Adénostylaie à Fougère alpestre 1 450-1 640 m ; très peu répandue. Grand intérêt patrimonial (plantes rares).  Lisières subalpines à sorbiers Au-dessus de 1 450 m ; localisée surtout en lisière supérieure subalpine : versant nord-est de Monthiallier, versant ouest de Pierre-sur-Haute : rochers de la Chapelle, Peyre-Mayou...	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		<p>Intérêt patrimonial moyen sur le site.</p> <p>Mégaphorbiaies sylvatiques 900-1 400 m ; surtout berges des ruisseaux de Vertolaye (vallée du Fossat), de Batifol (vallée des Reblats), du Gros Sapet (vallée du Terme), des Goulets.</p> <p>Intérêt patrimonial moyen sur le site.</p> <p>115,1 ha (2,1 % du site)</p>		
<p>6520 Prairies de fauche de montagne</p>	<p>Prairies de fauche mésophiles sur sols plutôt neutres, en général au-dessus de 600 m, hautes et riches en espèces colorées (souvent dominées par les composées, ombellifères, campanules, renoncules, légumineuses, gentianes, scrophulaires...)</p>	<p>Inconnu / variable (les mieux conservées : Pégrol, Supeyres et Champclose)</p> <p>Fumade à Pâturin de Chaix</p> <p>Localisé en pourtour des Hautes-Chaumes près de la lisière forestière ou en « demi-montagne » dans la zone forestière. <b>Surtout La Richarde, Pégrol, le Grand Génévrier, Champclose. Aussi : Pilière, Le Merle, Le Pater, La Chamboîte, Le Fossat, La Richarde, La Jacine, croix du Fossat, Billeyre, Les Reblats, Les Chaumette, Les Supeyres, La Fayolle, Les Gorces...</b></p> <p>Grand intérêt ethno-écologique sur le site, sans équivalent dans le Massif central.</p> <p>560,6 ha (10 % du site)</p>	<p>Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)</p> <p>Drainage, retournement des sols, urbanisation</p> <p>Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa)</p> <p>Colonisation par les plantes invasives</p>	<p>Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)</p> <p>Eliminer les ligneux colonisateurs</p> <p>Eliminer</p>
<p>7110* Tourbières hautes actives</p>	<p>Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)</p>	<p>Mauvais</p> <p>Groupement à Sphaigne de Magellan Bon état en général. L'Oule, sources de l'Ance, la côte de Braveix, Malmotte, Viallevieille (rupture de pente) et Baracuchet. Forte valeur patrimoniale et bonne intégrité paysagère sur le site.</p> <p>Groupement à Linaigrette vaginée et Scirpe cespiteux Bon état en général. Plateau des Égaux, croix de Barras, La Jacine, La Richarde sud, Le Pater... Très grande valeur patrimoniale malgré la pauvreté en espèces et la valeur pastorale médiocre sur le site.</p> <p>Tourbière de pente Très fragile. Moins d'une dizaine de stations de quelques dizaines de mètres carrés, au-dessus de 1 500 m sauf dans la vallée du Fossat ou</p>	<p>Piétinement des buttes à sphaignes</p> <p>Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)</p> <p>Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage</p>	<p>Mise en défens</p> <p>Canalisation de la fréquentation touristique</p> <p>Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif</p> <p>Proscrire ces pratiques</p>

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		des Reblats (parfois plus bas). Grand intérêt patrimonial sur le site.  206,6 ha (3,7 % du site)		
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois fermés.	Inadéquat / variable, plus ou moins dégradé (croix de Barras, secteurs de Malmotte...)  Stade dégradé du haut-marais  Peu représenté ; différents stades de dégradation selon facteur en cause : - pâturage : Pillière, Pradoux, Balayoux... - drainage : Barru Ruines...  Faible intérêt sur le site.  2,3 ha (0,04 % du site)	Piétinement des buttes à sphaignes  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)  Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique  Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif  Proscrire ces pratiques
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / variable  Cariçaie à Laïche rostrée et sphaignes Assez répandue : toutes les tourbières du site. Intérêt patrimonial moyen sur le site.  Cariçaie à Laïche des bourbières Peu répandue ; quelques tourbières : l'Oule, source de l'Ance, côtes de Braveix, Allebasse-est, Malmotte, Viallevieille (tourbières de pente). Grand intérêt patrimonial sur le site.  89,4 ha (1,6 % du site)	Piétinement des communautés végétales typiques  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)  Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique  Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif  Proscrire ces pratiques
8110 Eboulis siliceux de l'étage montagnard	Groupements des éboulis siliceux de l'étage montagnard supérieur à nival (plus ou moins mobiles et à granulométrie variée, en conditions très froides) ou de l'étage montagnard parfois d'origine humaine (extraction de matériaux), souvent riches en mousses et lichens, parfois accompagnés de fougères.	Favorable / favorable (difficile d'accès)  Sur les Hautes-Chaumes : roche Courbe, Peyre Mayou, Procher, rochers Pavé, de La Chapelle, de La Chaize, versants sud de Monthiallier et de Pierre-sur-Haute, 4 versants du mont Chouvé...  Dans la zone forestière et les vallées : vallées du Fossat et des Reblats, La Pause, contrebas du Gros Rocher aux Supeyres...  Grand intérêt patrimonial sur le site.  0,7 ha (0,01 % du site)	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières, de ski...)  Enrichissement progressif du milieu	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat  Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable / favorable (difficile d'accès)  Sommets des Hautes-Chaumes supérieures : Peyre Mayou, roche	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Combe, Procher, rocher Pavé, de La Chaize, et autres sites en pourtour de celles-ci : rochers de la Pause, de La Volpie, Gros-Rocher des Supeyres, et de la Fayolle.  Intérêt patrimonial moyen sur le site.  1,5 ha (0,03 % du site)	Exploitation de la roche	Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / le plus souvent favorable, mais secteurs ayant subi des coupes (versant est de la montagne de Monthiallier, Les Goulets)  Hêtraie à Canche flexueuse 631,4 ha (11,3 % du site)  De 900 à 1 400 mètres. Dans le nord du massif cantonné à plus basse altitude que dans le sud où il devient prépondérant en altitude : bois des Boules, vallée des Reblats, col des Supeyres, Grand Goulet, haute vallée de l'Ance et ouest de Prabouré.  Intérêt patrimonial moyen sur le site.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le mélange des essences  Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre  Conservier les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs  Ne pas planter d'essences non locales : résineux...  Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
			Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Créer des corridors biologiques pour diminuer l'isolement de l'habitat
9140 Hêtraies subalpines à érables	Hêtraies généralement composées d'arbres bas, riches en érables (Erable sycomore), formant la limite altitudinale des forêts, dont la strate herbacée, similaire à celle des hêtraies à Aspérule, inclut des éléments des pelouses ouvertes adjacentes.	Inconnu / variable (faible nombre de stations mais en bon état de conservation le plus souvent ; une zone dégradée au nord-ouest du Grand Goulet)  Hêtraie subalpine à Sycomore  121,4 ha (2,2 % du site)  De 1 200 à 1 500 mètres. Pourtour des Hautes-Chaumes supérieures et hautes vallées encaissées : lisières du versant ouest de Pierre-sur-Haute, vallée du Fossat et versant est de Monthiallier et des rochers de la Pause ; Grand Goulet ; haut de l'Ance. Mal exprimé au nord de Puy Gros. Absent ou rare en pourtour des Hautes-Chaumes inférieures.  Très grand intérêt patrimonial sur le site.	Exploitation forestière	Ne pas exploiter ni transformer ces forêts et les laisser évoluer naturellement
			Pâturage	Mettre en défens si nécessaire afin d'assurer la régénération naturelle
			Aménagements pour les sports d'hiver (pistes de ski...)	Proscrire
9180*	Forêts mélangées d'espèces	Favorable / favorable	Coupes rases, ouvertures	Limiter les coupes à un tiers du

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	(difficile d'accès) 4,9 ha (0,09 % du site) Vallée du Fossat. Espèces rares à l'échelle régionale.	importantes des peuplements (risque d'invasion par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	couvert (maintenir des milieux semi-ouverts) Maintenir les arbres morts et vieillissants
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte
			Création de pistes	Proscrire
			Utilisation des ravins comme décharges	Proscrire
			Substitution d'essences / plantations de résineux	Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose
91D0* Tourbières boisées	Forêts de feuillus (Bouleau pubescent) ou de conifères (Epicéa, Pins sylvestre et à crochets) sur substrat tourbeux, le niveau de la nappe phréatique étant toujours élevé et l'eau très pauvre en éléments nutritifs (tourbières hautes et bas-marais acides), avec des espèces caractéristiques telles que la Bourdaine, les airelles, sphaignes ou laïches.	Inadéquat / favorable  - pinède à sphaignes Un seul endroit au sud-est de la tourbière de Baracuchet. Intérêt patrimonial fort sur le site.  - boulaie à sphaignes Vallée du Terme, la Jacine, vallée du Grand Goulet, col des Supeyres et vallée des Reblats. Intérêt patrimonial moyen sur le site.  23,5 ha (0,4 % du site)	Evolution vers la pineraie sèche	Maintenir le caractère humide
			Piétinement par le bétail	Mettre en défens
			Assèchement lié au drainage	Proscrire le drainage
			Déboisement	Ne pas déboiser
9410 Sapinières froides à lycopodes	Forêts montagnardes et subalpines installées en conditions climatiques froides, sur sols et humus (le sol étant parfois limité à une couche épaisse d'humus) très acides, en conditions modérément sèches.  Sur le site, il s'agit de sapinières à lycopodes et de sapinières à myrtilles.	Favorable / bon en général  Moins d'une dizaine de représentants de cet habitat côté Auvergne : vallées du Terme, de Pillière et du Fossat, bois des Allebasses, nord de Prabouré...  Très grand intérêt patrimonial sur le site.  447,9 ha (8 % du site)	Coupes rases	Proscrire ; laisser évoluer naturellement le milieu
			Elagage sur place sans ramassage du bois coupé	Evacuer les bois
			Création / élargissement de pistes	Eviter

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE  
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

\* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1029 Mulette perlière	Mollusque bivalve à coquille allongée (11-16 cm de long pour 4-5 cm de large), souvent en forme de rein, tapissée à l'intérieur de nacre blanche ou teintée de rose ; valves recouvertes par un épiderme brun chez le jeune, noir chez l'adulte ; absence de dents latérales. Hôte des cours d'eau acides des massifs anciens, pauvres en nutriments (nitrates et phosphates notamment), ni trop lents ni trop rapides, à fond sableux ou graveleux : rivières sur socle granitique, ruisseaux parsemés de blocs au fond de gorges, biefs de moulins...	Mauvais / favorable pour l'Ance et ses affluents ; défavorable pour les affluents amonts de la Dore (pentes trop fortes)  Limite de site : présence d'une population très importante (3 000 individus environ, 7 000 à l'échelle du bassin) en aval de Saint-Anthème sur la rivière Ance, prenant sa source dans le site, ainsi que dans la Dore.  Présente sur 7-9 rivières à l'échelle du PNR Livradois-Forez.	Modification des cours d'eau par enrochements et curages  Enrésinements déstabilisant les berges et diminuant le pH  Travaux d'entretien des berges  Abreuvement du bétail	Proscrire ces pratiques et maintenir la dynamique fluviale  Maintenir une bande boisée sans exploitation aux abords des zones de présence  Entretien des berges de façon douce et sans piétiner le cours d'eau  Mettre en défens les secteurs concernés afin d'éviter tout piétinement
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adepté des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / favorable  Découvert en 1998 sur une tourbière ; recensé depuis sur 8 autres sites (jusqu'à plus de 40 individus par site) dans la vallée du Fossat, à Grand Genet et Baracuchet (15 sites sur l'ensemble des monts du Forez) :  Effectifs stables entre 1999 et 2006.  Indices d'abondance comptant parmi les plus conséquents de l'Auvergne (avec les monts Dore) ; le massif dans son ensemble (avec les Hautes-Chaumes côté Loire, 4 sites) est de première importance et donc représentatif pour l'espèce.	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)  Embroussaillement des pelouses  Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte  Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire  Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte  Pollution de l'eau	Enrayer la fermeture des milieu via un pâturage extensif par des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare)  Ne pas amender  Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon  Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin  Maintenir la qualité de l'eau
1092 Écrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adepté des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / favorable  Présence en limite immédiate de site (densités très faibles) au dessus de Saint-Anthème, dans certains ruisseaux dévalant les Hautes-Chaumes : Couzon, Faye, Vertolaye, Ance, sur les portions de cours d'eau inaccessibles surtout.	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage, réduction des débits, piétinement  Altération de la qualité de l'eau (pollutions, enrésinement, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)  Introduction d'espèces envahissantes (écrevisses américaines...)	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes  Maintenir / restaurer la qualité de l'eau  Proscrire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	Mauvais	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux grottes, galeries de mines et bâtiments
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichage, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
		Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides, utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris	
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / favorable  Observation en 1994 au col de la Chamboite, en 2001 dans les vallées du Fossat et des Reblats et sur le bois du Terme.  Le massif des monts du Forez n'est pas le plus optimum pour cette espèce.	Voir 1307	Voir 1307
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	Inconnu	Voir 1307	Voir 1307
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu	Voir 1307	Voir 1307
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et	Favorable / favorable  Arrivée prochaine à surveiller : espèce en train de recoloniser les secteurs proches du site (tous les	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	marines (rivières, marais, étangs, rivages)	cours d'eau prenant leur source sur le site sont des habitats potentiels, notamment la Dore où l'espèce est présente : bec de Dore, Puy-Guillaume, pont de Saint-Gervais-sous-Meymont, pont David).		sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conservé des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
			Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon...) réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
1385 Bruchie des Vosges	Petite mousse dressée ou couchée à la base, de 1cm de haut maximum (souvent 3-6 mm), plutôt jaunâtre, à feuilles basales devenant nettement plus longues vers le haut, feuilles supérieures ovales à lancéolées, dentées au sommet. Pionnière supportant très mal la concurrence, exigeant des espaces humides (même l'été), ensoleillés et très découverts, sur sols sablo-tourbeux dénudés et assez riches en azote.	Mauvais / favorable  - 1 station de moins de 10 pieds trouvée en 2000 dans une jonchaie piétinée par le bétail aux jasseries de la croix du Fossat (Valcivières) ; non retrouvée en 2006. - 1 station d'environ 100 pieds aux jasseries des Pradoux (Valcivières) trouvée en 2001 ; non retrouvée en 2006.  Stations trouvées en 2006 : 3 pieds aux jasseries de La Fayolle (Saint-Anthème), 6 aux Supeyres versant ouest (Saint-Anthème) et plus de 1 000 aux Supeyres versant sud (Valcivières).  Habitat potentiel à prospecter pour cette mousse connue uniquement dans le Limousin (plateau de Millevaches) et le sud des Vosges.	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conservé les marais, bas-marais et tourbières  Favoriser le maintien ou la création d'espaces très dénudés et ensoleillés, présentant une fine lame d'eau (étrépage / décapage)  Favoriser un piétinement modéré par le bétail (espaces dénudés favorables, voire les vieilles bouses)
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.	Favorable / favorable  7 stations en 2006 : - 4 pieds au bois de La Richarde dans le vallon du Got, jadis Héribaud (Job) ; - 5 pieds au Détruit (Job) ; - 1 pied à la croix du Piroux (Le Brugeron) ; - 16 pieds à Gros Sapet (Le Brugeron) ; - 2 pieds au bois de Meyrand (Valcivières) ; - 2 pieds au bois de Ribeyre (Valcivières).  Stations de 1999 : - partie basse des rochers de La Pauze en petite quantité ; - vallée du Terme en très petites quantités.  Habitat potentiel beaucoup plus important (majorité des forêts à l'ouest du site), à prospecter.	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations  Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc les supports potentiels  Travaux forestiers	Constituer des îlots de vieillissement (au moins un are par hectare)  Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples  Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets  Ne pas bouleverser l'humus  Mettre en défens sur un périmètre de sécurité de 20 m autour de la station
1387 Orthotric de	Mousse mesurant 1-1,5 cm, difficile à déterminer, à feuilles	Inadéquat / défavorable inadéquat	Ramassage du bois mort et nettoyage des chablis	Conservé les forêts matures soumises aux perturbations

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Roger	lancéolées lâchement imbriquées, flexueuses à l'état sec et dressées-étalées à l'état humide, de plus en plus longues vers le haut ; capsule (« fruit ») ovale et pâle, émergeant plus ou moins des feuilles. Exclusive des troncs et branches (très rarement des rochers), nécessitant des arbres (érables, Hêtre, Noisetier, Frêne élevé) en milieu ouvert ou boisé mais assez clair, sous climat chaud et humide.	3 stations en 2006 : - 1 touffe au pré Daval (Job) ; - 1 touffe au bois de Meyrand (Valcivières) ; - 4 touffes hors site au Rat (Saint-Pierre-la-Bourlhonne).  Exceptionnel à l'étage montagnard dans le sud-ouest du Puy-de-Dôme.	Embroussaillement réduisant l'ensoleillement	naturelles les affectant périodiquement (vent, maladies) et provoquant des trouées ou chablis propices
1393 Hypne brillante	Grande mousse à tige rampante à ascendante d'une dizaine de centimètres, aux rameaux de 1-2 cm couverts de feuilles allongées en forme de faux, de taille identique, bosselées et plissées ; teinte typique à l'état frais, jaune doré ou jaune verdâtre à brunâtre, avec des reflets métalliques à l'état sec. Adeptes des milieux ensoleillés plutôt dénudés et couverts d'une fine lame d'eau (peu acide à peu calcaire) : pâturages tourbeux très extensifs (dépressions entre les buttes de sphaignes), bas-marais à laîches, en petites plaques de quelques mètres carrés parfois.	Mauvais / défavorable inadéquat  Citée sur les communes de Job, Saint-Pierre-la-Bourlhonne et d'Ambert, mais non retrouvée.  5 stations en 2005-2006 : - 20 pieds à la tourbière de Pilière (Le Brugeron) ; - plus de 1 000 pieds aux jasseries de La Fayolle (Saint-Anthème) ; - 30 pieds sur le plateau des Egaux (Valcivières) ; - plus de 100 pieds aux jasseries des Reblats (Valcivières) ; - environ 100 pieds à Malmotte (Valcivières).  Assez rare en Auvergne.	Assèchement des marais par comblement ou drainage	Conserver les marais, bas-marais et tourbières  Favoriser le maintien ou la création d'espaces plutôt dénudés et présentant une fine lame d'eau (étrépage/décapage)  Favoriser le pâturage extensif (disparition s'il devient trop intensif)

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

### ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Sommet de montagne cristalline constituant un « isolat » subalpin et montagnard supérieur, paysage de plateaux dénudés abritant un complexe de landes montagnardes et subalpines.

Site de très grande qualité écologique pour :

- les milieux humides (nombreuses tourbières notamment) et les éboulis rocheux, bien conservés et constituant des enjeux écologiques majeurs,
- les forêts anciennes de la ceinture forestière (versants forestiers dominés par le Hêtre et le Sapin),
- la mosaïque des milieux (hétérogénéité spatiale) encore très bien conservés (nombreuses prairies de fauche remarquables),
- la richesse en mousses et en papillons remarquables,
- la présence de cols, voies migratoires pour les oiseaux.

Principaux risques :

- déprise agricole et abandon des pratiques pastorales extensives,
- intensification agricole sur certains secteurs,
- enrésinement naturel (Sapin) de certaines hêtraies,
- destruction de milieux forestiers par coupe à blanc suivie d'enrésinement artificiel.

### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Maintenir ou restaurer les landes et pelouses par une agriculture extensive et équilibrée

- encourager une agriculture respectueuse de la diversité écologique,
- éliminer les plantations artificielles de résineux et réhabiliter les landes et pelouses,
- restaurer les secteurs dégradés par l'érosion.

Préserver les petits écosystèmes sensibles, tourbières, prairies humides, mégaphorbiaies, milieux rocheux, ainsi que les milieux à congères tardives

- mener une gestion pastorale sans forte charge instantanée (mise en défens si nécessaire),
- éviter (sauf intérêt général) tous travaux lourds, toute modification du réseau hydrographique dans les écosystèmes humides et en amont,
- gérer la fréquentation touristique (pistes de ski et itinéraires de randonnée hors des milieux remarquables),
- éliminer les arbres non indigènes (résineux notamment) dans les tourbières et prairies humides.

Pérenniser la diversité écologique des forêts et de leurs milieux associés

- préserver et renforcer la diversité écologique des forêts exploitées (diversifier les essences),
- préserver les forêts naturelles (gestion très douce ou non-intervention),
- prendre en compte les espèces rares et menacées, conserver les vieux arbres,
- préserver la tranquillité de la faune sauvage sur certains secteurs.



## SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/bois-noirs-fr8301045-r878.html>

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301045-bois-noirs-a5462.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

## SOURCES

Opérateur (élaboration du document d'objectifs) : PNR Livradois-Forez

Document d'objectifs et document de synthèse « Site Natura 2000 – Monts du Forez – site n°FR8301030 », révision de 2007

Charte Natura 2000 « Site Natura 2000 – Monts du Forez – site n°FR8301030 »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

